

Bulletin d'Information de l'AFSA



Changer les discours, cultiver les mouvements

VOLUME 2

MAI-AOÛT, 2025

NUMÉRO GRATUIT

À L'INTÉRIEUR



Un rassemblement de chefs africains célèbre le patrimoine culinaire et appelle à une transformation du système alimentaire



L'AFSA lance un nouveau podcast : « La bataille pour l'agriculture africaine »

NOTE DE L'ÉDITEUR

Entre mai et août 2025, l'AFSA et ses partenaires ont réalisé des progrès considérables en matière de souveraineté alimentaire, de justice climatique et de systèmes semenciers gérés par les agriculteurs sur le continent. De l'élaboration de politiques au niveau continental à la célébration de la cuisine africaine avec des parlementaires et des chefs, notre travail collectif a renforcé la pertinence de l'agroécologie, tant sur le terrain que dans les dialogues de haut niveau. Parmi les temps forts, citons le Rassemblement des chefs africains à Addis-Abeba, un moment marquant pour la campagne « Ma nourriture est africaine », et le plaidoyer constant en faveur des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, à travers des formations régionales, des festivals et la publication de deux notes d'orientation importantes.

Nous avons également continué à dénoncer les structures de pouvoir qui influencent les systèmes alimentaires africains, en publiant des rapports percutants sur le rôle des institutions de financement du développement et le détournement des financements climatiques. Nos interventions à la CCNUCC à Bonn, à la réunion régionale Africaine de l'UNFSS+4 et au débriefing post-sommet du CAADP ont plaidé pour des changements systémiques fondés sur la justice et les savoirs africains. Parallèlement, nos formations journalistiques à Addis-Abeba et à Dakar ont contribué à repenser la couverture médiatique de l'agroécologie et des marchés territoriaux en Afrique. Dans toutes les régions du bassin du Congo à la CAE, les dialogues de terrain, les réunions stratégiques et les formations au leadership des jeunes organisés par l'AFSA ont mobilisé divers acteurs pour la défense des terres, des semences et de la résilience communautaire.

Ce bulletin est bien plus qu'un simple compte rendu d'activités. Il offre un aperçu du mouvement continental grandissant qui vise à reconquérir les systèmes alimentaires africains. Il illustre comment l'agroécologie est défendue, mise en pratique, enseignée et encadrée par la loi, dans les cuisines, les exploitations agricoles, les parlements et au-delà des frontières. À la lecture de ce bulletin, nous vous invitons à nous rejoindre pour faire évoluer les discours et cultiver des mouvements qui placent les agriculteurs, les cultures et les écosystèmes africains au cœur des préoccupations.

Des dialogues multinationaux sur le terrain renforcent la coopération commerciale agroécologique dans la CAE



L'AFSA et ses partenaires nationaux ont mené une série de dialogues de terrain et d'échanges transfrontaliers en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya et au Rwanda dans le cadre de l'initiative « Commerce transfrontalier de produits agroécologiques dans la région de la CAE ». Ces dialogues visaient à renforcer la coordination et à harmoniser les politiques à l'échelle régionale, en réunissant agriculteurs, commerçants, représentants gouvernementaux et acteurs de la société civile afin de construire collectivement un système commercial agroécologique plus inclusif et durable. Les activités menées, allant des visites de marchés aux consultations politiques, avaient toutes pour objectif de donner plus de poids à la voix des petits exploitants agricoles dans les discussions commerciales régionales.

En Ouganda, les parties prenantes ont visité le marché frontalier de Busia et tenu une importante consultation à Bugiri, réunissant au total plus de 140 participants. En Tanzanie, plus de 130 acteurs ont été accueillis à Arusha et Karatu, qui ont visité des exploitations agricoles et des marchés avant de se réunir en séance plénière. Au Kenya, l'AFSA a facilité un échange de terrain à la ferme Bee My Partner à Njoro et un dialogue national avec des représentants d'organismes de réglementation, des médias et des associations frontalières. Au Rwanda, l'engagement a inclus une visite du marché de Rubavu et un dialogue politique co-organisé avec ROAM, impliquant des institutions commerciales et douanières, des responsables locaux et des entreprises dirigées par des femmes. Dans les quatre pays, les participants ont identifié des obstacles communs tels que la duplication des certifications, la lenteur des procédures douanières, le manque de normes harmonisées, la faiblesse des systèmes de chaîne du froid et le manque de données sur les produits agroécologiques.

Les dialogues se sont conclus par un consensus sur des réformes urgentes visant à faciliter le commerce agroécologique transfrontalier. Il s'agit notamment d'adopter des politiques nationales en matière d'agroécologie, d'harmoniser les normes en prévoyant une reconnaissance mutuelle et de mettre en place des guichets d'information aux postes frontières pour accompagner les négociants en produits agroécologiques. Les participants ont également plaidé pour le développement des systèmes de garantie participative, l'amélioration des infrastructures de stockage frigorifique et des plateformes numériques, ainsi que le lancement de campagnes de sensibilisation du public. Ensemble, ces résultats positionnent l'agroécologie non seulement comme un outil pour une agriculture écologique, mais aussi comme un catalyseur du commerce régional, contribuant à des moyens de subsistance durables pour les femmes et les jeunes de la CAE.



L'AFSA publie un rapport historique visant à réorienter le pouvoir financier vers l'agroécologie

En mars 2025, l'AFSA a réuni à Nairobi plus de 100 acteurs des systèmes alimentaires africains afin d'examiner comment les systèmes financiers mondiaux soutiennent l'agriculture industrielle tout en compromettant l'équilibre écologique et les moyens de subsistance des petits exploitants. Cette rencontre a rassemblé des organisations de la société civile, des décideurs politiques et des mouvements de base, et a abouti à la publication d'une feuille de route ambitieuse intitulée « Redistribuer les ressources financières: désinvestir dans l'agriculture industrielle – réorienter les financements vers l'agroécologie ». Ce rapport appelle à une réorientation urgente des ressources des modèles agro-industriels extractifs vers des systèmes agroécologiques pilotés par les Africains, qui promeuvent l'équité, la biodiversité et la résilience.

Le rapport révèle comment les principales institutions de financement du développement, ... investissent des milliards de dollars dans une agriculture industrielle qui recourt à des intrants toxiques, au remembrement foncier et à l'exportation de monocultures.

Le rapport révèle comment les principales institutions de financement du développement, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les fonds de capital-investissement, investissent des milliards de dollars dans une agriculture industrielle qui recourt à des intrants toxiques, au remembrement foncier et à l'exportation de monocultures. Ces investissements, prévient le rapport, marginalisent les petits exploitants agricoles et dégradent les écosystèmes. Malgré les avantages avérés de l'agroécologie en matière d'adaptation au changement climatique et de nutrition, seulement 2,7 % de l'aide agricole européenne entre 2016 et 2018 a soutenu des initiatives agroécologiques. Les participants ont souligné qu'il est essentiel de corriger ce déséquilibre pour parvenir à la souveraineté alimentaire et à la justice environnementale.

Les discussions à Nairobi ont également mis en lumière les coûts sanitaires et sociaux de l'agriculture industrielle. Les participants ont exprimé leurs inquiétudes concernant les pesticides, dont 76 % sont interdits dans les pays du Nord mais toujours commercialisés en Afrique, et concernant l'érosion de la souveraineté semencière due au protocole sur les droits de propriété intellectuelle de la ZLECAF. Le mythe des « terres inexploitées », souvent invoqué pour justifier les accaparements fonciers, a été dénoncé comme un discours qui déplace les communautés et détruit les systèmes alimentaires locaux. Parallèlement, des initiatives porteuses d'espoir ont émergé de tout le continent, notamment les banques de semences communautaires au Kenya et les politiques nationales d'agroécologie au Sénégal et en Gambie.



Les partenaires du bassin du Congo unissent leurs voix pour l'agroécologie

Entre avril et mai 2025, des partenaires nationaux de la société civile de six pays du bassin du Congo ont organisé des formations coordonnées sur le plaidoyer et l'influence politique en faveur de l'agroécologie. Ces ateliers se sont déroulés au Cameroun, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en République du Congo, en Guinée équatoriale et au Gabon. Organisées dans le cadre de l'initiative « Mon alimentation est africaine et souveraineté alimentaire dans le bassin du Congo » de l'AFSA, en collaboration avec l'Initiative pour la biodiversité, le climat et l'agroécologie du bassin du Congo (COBCAI), ces formations visaient à renforcer les capacités de plaidoyer et à mettre en place des cadres nationaux solides pour l'agroécologie.

Chaque atelier a réuni une cinquantaine de participants, parmi lesquels des organisations paysannes, des réseaux de jeunes et de femmes, des leaders autochtones, des groupes confessionnels, des journalistes et des décideurs politiques. Animées par l'AFSA et des formateurs locaux, les sessions ont permis d'acquérir des compétences pratiques en analyse des politiques, en planification de campagnes et en mobilisation des parties prenantes. L'agroécologie a été présentée non seulement comme une approche agricole, mais aussi comme un enjeu de droits humains et de justice,

.... ces formations visaient à renforcer les capacités de plaidoyer et à mettre en place des cadres nationaux solides pour l'agroécologie.

lié à la transformation des systèmes fonciers, climatiques et alimentaires. Chaque pays a co-élaboré un projet de stratégie nationale de plaidoyer pour l'agroécologie, ancré dans les réalités locales, de la réforme foncière au Cameroun à la gouvernance forestière en RDC.

Ces stratégies marquent un tournant dans la coordination régionale. Les liens tissés depuis la réunion de Kinshasa en 2023 ont donné naissance à une communauté de pratique grandissante, renforcée par une session de réflexion réunissant six pays et organisée à Kampala fin 2025. Grâce aux ambassadeurs locaux qui pilotent désormais les efforts visant à influencer les politiques et à mobiliser le soutien du public, l'AFSA et ses partenaires ont jeté les bases d'un mouvement agroécologique uni dans le bassin du Congo.

Les parties prenantes de la CAE valident une étude régionale sur le commerce agroécologique

Du 29 au 30 avril 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a organisé un atelier de validation de deux jours sur le commerce transfrontalier des produits agroécologiques au Maanzoni Lodge de Nairobi. Cet événement a réuni 59 participants, dont 25 femmes et 34 hommes, originaires d'Ouganda, du Kenya, de Tanzanie, du Rwanda et de la République démocratique du Congo. Les participants représentaient des commerçants, des décideurs politiques, des chercheurs et des entrepreneurs agroécologiques. L'objectif était d'examiner et de valider les conclusions d'une étude régionale portant sur les politiques commerciales, les obstacles existants et les nouvelles opportunités d'harmonisation des cadres de la CAE en matière de produits agroécologiques.

Les participants ont discuté des moyens d'améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés régionaux, de renforcer la cohérence des politiques et de lever les obstacles non tarifaires qui entravent la circulation équitable et durable des produits agroécologiques. L'étude a mis en évidence la demande croissante d'aliments sains et locaux, mais a également révélé que l'incohérence des politiques et les difficultés liées à la certification continuent de freiner les échanges. L'atelier a permis de créer un espace de collaboration pour affiner les recommandations et définir une stratégie pour une intégration commerciale régionale axée sur l'agroécologie.

Les principales résolutions adoptées incluaient l'extension de l'étude au Burundi et au Soudan du Sud, la mise en place de corridors commerciaux agroécologiques et la création d'un groupe de travail technique régional chargé de coordonner les efforts. Les participants ont également recommandé le développement de systèmes de certification abordables, l'intégration de l'agroécologie dans les politiques commerciales et agricoles de la CAE et le renforcement de la formation des agents frontaliers. La réunion s'est conclue par un engagement ferme à promouvoir l'agroécologie comme fondement d'un commerce intra-africain durable et inclusif, réaffirmant le rôle de l'AFSA dans la mise en relation des producteurs locaux avec les marchés régionaux.

L'étude a mis en évidence la demande croissante d'aliments sains et locaux, mais a également révélé que l'incohérence des politiques et les difficultés liées à la certification continuent de freiner les échanges.

Les acteurs africains rejettent la résolution UPOV de 1991 et appellent à des lois sur les semences qui respectent les droits des agriculteurs



Du 13 au 15 mai 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), en partenariat avec l'Association pour l'amélioration des plantes au service de la société (APBREBES) et le Centre africain pour la biodiversité (ACB), a organisé à Entebbe, en Ouganda, un atelier de renforcement des

capacités de trois jours sur la protection des obtentions végétales (POV) et les droits des agriculteurs. Accueilli à l'hôtel Lake Victoria Granada, cet atelier a réuni 58 délégués de 18 pays africains, dépassant les attentes et attirant des représentants de la société civile, des organisations d'agriculteurs et des représentants

gouvernementaux d'États non membres de l'UPOV 91. Les travaux ont porté sur la clarification des cadres de la POV, l'évaluation de l'UPOV 1991 et le renforcement de l'harmonisation des législations semencières avec les droits des agriculteurs.

Les participants ont examiné

Au niveau régional, ils se sont engagés à promouvoir la Loi modèle africaine comme cadre pour une réglementation inclusive des semences

la pression croissante en faveur de l'adoption de l'UPOV 1991 dans les pays africains et ont exprimé des inquiétudes quant à sa compatibilité avec les systèmes semenciers locaux, la sécurité alimentaire et la souveraineté nationale. Ils ont exploré des modèles alternatifs qui valorisent le rôle des agriculteurs en tant que sélectionneurs de semences et gardiens de la biodiversité. Les discussions ont principalement porté sur les risques liés à la standardisation des lois semencières, qui marginalisent les pratiques traditionnelles, et sur l'importance d'une législation inclusive et adaptable localement, protégeant les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs. Les présentations et les ateliers ont mis en lumière comment l'UPOV 1991 compromet le partage des semences et l'innovation en restreignant les échanges informels, pourtant essentiels à l'agriculture africaine.

L'atelier s'est conclu par un appel retentissant aux gouvernements africains pour qu'ils rejettent la Convention UPOV de 1991 et promeuvent des politiques respectueuses des droits des agriculteurs et soutiennent une gouvernance démocratique des semences. L'AFSA et ses partenaires ont défini des actions de suivi à trois niveaux. Au niveau continental, ils s'impliqueront dans les processus de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAF) afin de se prémunir contre les protocoles alignés sur la Convention UPOV. Au niveau régional, ils se sont engagés à promouvoir la Loi modèle africaine comme cadre pour une réglementation inclusive des semences. Au niveau national, les délégués se sont engagés à influencer les parlements et les décideurs politiques afin qu'ils adoptent des lois sur les semences protégeant la souveraineté semencière et donnant la priorité à l'innovation menée par les agriculteurs à travers l'Afrique.



L'AFSA défend l'agroécologie et donne la parole à la société civile lors de la réunion régionale africaine de l'UNFSS+4

Du 5 au 7 mai 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a participé à la réunion préparatoire régionale africaine du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires +4 (UNFSS+4), qui s'est tenue au complexe de l'ONU à Nairobi. Organisée par le Centre de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et ses partenaires régionaux, cette réunion a rassemblé des délégués

gouvernementaux, des agences des Nations Unies et des organisations de la société civile afin d'évaluer les progrès accomplis depuis le sommet de 2021 et de définir la position de l'Afrique en vue du bilan mondial prévu en juillet 2025. Représentant l'AFSA, Andrew Adem a participé à des discussions de haut niveau, à une table ronde sur les partenariats et la redevabilité, ainsi qu'à des échanges informels avec les organisateurs nationaux et

les partenaires au développement.

Lors de la table ronde sur les partenariats et la redevabilité, l'AFSA a souligné que la véritable transformation doit être menée par les communautés et s'appuyer sur une gouvernance inclusive. Adem a insisté sur le fait que les petits producteurs ne sont pas des acteurs passifs, mais les principaux moteurs du changement des systèmes alimentaires. Dans le

cadre de ses échanges avec la FAO Afrique et le Centre UNFSS, l'AFSA a plaidé pour la pleine reconnaissance de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire dans les stratégies nationales de développement des systèmes alimentaires. Elle a insisté sur la nécessité d'une meilleure harmonisation avec les systèmes de connaissances africaines et a appelé à des politiques fondées sur les réalités et les solutions locales plutôt que sur des modèles externes.

La présence de l'AFSA a également mis en lumière des lacunes importantes du dialogue régional. La prédominance des intérêts du secteur privé et la marginalisation des voix de la base ont révélé l'urgence d'une participation plus équilibrée. Si certains responsables ont reconnu l'importance de l'agroécologie de manière informelle, rares sont ceux qui l'ont approuvée publiquement. En réponse, l'AFSA a proposé une stratégie coordonnée de la société civile en amont du sommet mondial, incluant l'élaboration d'une position commune des OSC africaines, l'évaluation de l'intégration de l'agroécologie dans les plans nationaux et l'organisation d'un événement parallèle pour mettre en avant les innovations communautaires. Ces actions visent à renforcer le rôle de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire dans la construction de l'avenir alimentaire de l'Afrique.

L'AFSA pilote la réponse stratégique de la société civile aux lacunes du sommet du CAADP

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a organisé une réunion de débriefing stratégique de deux jours, les 22 et 23 mai 2025, à l'hôtel Hilton Garden Inn de Kampala, à l'issue du Sommet du PDA de Kampala. Cette réunion visait à évaluer l'engagement de la société civile dans le processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDA) et à planifier les prochaines étapes après le Sommet de l'Union africaine de janvier 2025, qui a adopté la Stratégie et le Plan d'action du PDA (2026-2035) ainsi que la Déclaration de Kampala. Malgré leurs ambitions affichées, ces cadres ont été critiqués par de nombreux acteurs de la société civile pour leur insuffisance à intégrer l'agroécologie, la souveraineté alimentaire et les perspectives des petits exploitants

Malgré la prise en compte partielle des questions de genre et des systèmes semenciers locaux, l'agroécologie restait marginalisée.

— Le président du conseil d'administration de l'AFSA Hakim Baliraine



agricoles, des femmes et des jeunes.

La réunion a rassemblé des organisations d'agriculteurs, des réseaux de plaidoyer et des experts techniques afin d'analyser le cadre du Programme de développement des systèmes agroalimentaires africains (PDSAA) et d'identifier les possibilités d'influencer les plans d'investissement nationaux et régionaux pour les systèmes agroalimentaires (PINAS et PINSRA). Le président du conseil d'administration de l'AFSA, Hakim Baliraine, a ouvert la session en reconnaissant que, malgré la prise en compte partielle des questions de genre et des systèmes semenciers locaux, l'agroécologie restait marginalisée. Le Dr Million Belay, coordinateur général de l'AFSA, a prononcé un discours d'ouverture retraçant l'évolution des politiques agricoles africaines et critiquant la prédominance des modèles de la Révolution verte qui marginalisent les systèmes alimentaires africains. Il a présenté l'agroécologie comme une alternative holistique et inclusive, ancrée dans la biodiversité, les savoirs traditionnels et la résilience écologique.

Les participants ont réaffirmé l'urgence d'un plaidoyer coordonné pour garantir l'intégration de l'agroécologie et de la souveraineté alimentaire dans la mise en œuvre du PDDAA. La réunion s'est conclue par un engagement commun à influencer les NASIP et les RASIP, à mobiliser les alliances régionales de la société civile et à déployer une expertise technique pour redéfinir l'avenir des politiques alimentaires en Afrique. Sous l'égide de l'AFSA, les acteurs de la société civile se sont engagés à placer l'agroécologie au cœur de la transformation agricole en cours sur le continent.

Des chefs religieux et des agriculteurs réclament justice avant les négociations agricoles UA-UE à Rome

Le 26 juin 2025, des représentants religieux africains, des agriculteurs et des organisations de la société civile se sont réunis au marché Circo Massimo de Rome, en marge de la 6e Conférence ministérielle sur l'agriculture Union africaine-Union européenne. Co-organisé par le SECAM, l'AFSA, l'ESAFF et des alliés européens tels que le CIDSE, le MISEREOR, le DKA, Broederlijk Delen, le CCFD-Terre Solidaire et le FOCSIV, cet événement a mis en lumière deux enjeux cruciaux des relations agricoles Afrique-Europe : la poursuite des exportations de pesticides interdits d'Europe vers l'Afrique et les menaces croissantes qui pèsent sur les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs sur le continent. [Les délégués ont exigé des mesures politiques fortes de la part des institutions de l'UA et de l'UE pour stopper ce commerce toxique et défendre les droits des agriculteurs.](#)

Perdre ses semences, c'est perdre ses options. C'est perdre sa souveraineté.

— L'honorable Françoise Uwumukiza, de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est

Les intervenants ont fermement dénoncé les lois semencières de type UPOV qui criminalisent la conservation traditionnelle des semences et ont mis en garde contre le double discours de l'Europe concernant l'exportation de pesticides extrêmement dangereux, interdits sur son territoire. « Les semences, c'est la vie », a déclaré Hakim Baliraine, président de l'AFSA. « Perdre ses semences, c'est perdre ses options. C'est perdre sa souveraineté. » L'honorable Françoise Uwumukiza, de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, a souligné que le débat



porte sur la justice et la dignité, et non sur la technologie. Suzy Serneels, de Broederlijk Delen, a condamné les exportations européennes de pesticides, les qualifiant d'immorales, tandis que Medius Bihunirwa, de l'association PELUM, a averti que des résidus sont désormais présents dans l'alimentation, l'eau et même le corps humain en Afrique, les femmes et les enfants étant les plus exposés.

Les chefs religieux ont présenté

la situation comme une crise morale. Le père Richard Rwiza a déclaré : « Si ces pesticides sont trop dangereux pour les Européens, ils le sont aussi pour les Africains. » L'événement s'est conclu par des revendications politiques claires : l'UE doit interdire l'exportation de tous les pesticides interdits sur son territoire et exiger que les importations alimentaires respectent les mêmes normes. L'Union africaine a été exhortée

à appliquer le cadre continental relatif aux systèmes semenciers gérés par les agriculteurs, à réformer les législations restrictives en matière de semences et à investir dans des alternatives agroécologiques. Ensemble, les participants ont réaffirmé leur détermination à résister aux pratiques d'exploitation et à promouvoir la souveraineté semencière, la justice alimentaire et l'agriculture écologique en Afrique.



Un rassemblement de chefs africains célèbre le patrimoine culinaire et appelle à une transformation du système alimentaire

Le Rassemblement des chefs africains et la Conférence sur les politiques relatives aux systèmes alimentaires africains se sont tenus à Addis-Abeba du 27 au 29 mai 2025. Cet événement a réuni 140 participants issus de 23 pays africains, parmi lesquels des chefs, des parlementaires, des jeunes leaders, des acteurs de la société civile et des décideurs politiques. Organisé par l'AFSA et ses partenaires, il a célébré la richesse du patrimoine culinaire africain tout en stimulant le dialogue sur la transformation systémique des systèmes alimentaires à travers le continent. Pendant trois jours, les participants ont échangé leurs connaissances, partagé leurs expériences et élaboré des stratégies pour faire des systèmes alimentaires africains des espaces de dignité culturelle, de résilience écologique et de souveraineté politique.

À travers des démonstrations culinaires, des récits et des débats politiques, cette rencontre a mis en lumière le rôle essentiel de l'alimentation dans la construction de l'identité et de la souveraineté. Des recettes ancestrales aux nouvelles propositions politiques, l'événement a souligné que la gastronomie africaine n'est pas seulement un patrimoine, mais aussi un moteur de transformation pour l'avenir. Les chefs ont été honorés non seulement pour leur talent culinaire, mais aussi pour leur rôle de pédagogues et d'innovateurs, démontrant comment les ingrédients traditionnels et les méthodes locales, comme la fermentation et les produits de saison, apportent des solutions en matière de nutrition, de durabilité et de fierté culturelle.

Les décideurs politiques et les parlementaires ont souligné la nécessité d'intégrer les savoirs traditionnels aux cadres juridiques en mettant en œuvre des politiques alimentaires régionales, en protégeant les semences indigènes et en investissant dans l'éducation alimentaire. Les professionnels des médias et les organisations de la société civile ont insisté sur la nécessité d'un effort concerté pour faire évoluer la perception de l'alimentation africaine grâce à des récits, des campagnes numériques et des initiatives telles que « #MyFoodIsAfrican » qui sensibilisent les consommateurs et encouragent l'engagement politique. Les participants ont également souligné l'importance d'intégrer les cuisines africaines aux programmes de cantines scolaires et de créer des formations culinaires qui mettent en valeur les ingrédients et les traditions africaines.

La réunion s'est conclue sur une dynamique renouvelée visant à transformer les systèmes alimentaires africains par la collaboration, la créativité et la réforme des politiques.



La réunion a abouti à l'adoption de la [Déclaration sur la souveraineté alimentaire africaine](#), qui affirme le droit des peuples africains à définir leurs propres systèmes alimentaires. La Déclaration appelle à la reconnaissance institutionnelle des cuisines africaines, à la protection des savoirs autochtones et à un engagement en faveur de la décolonisation de l'éducation et de la gouvernance alimentaires. Loin d'être symbolique, elle a été présentée comme un document vivant et un message collectif adressé au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et au-delà, marquant

un appel à la mobilisation pour un mouvement panafricain mené par des chefs, des agriculteurs et des défenseurs de l'alimentation.

La réunion s'est conclue sur une dynamique renouvelée visant à transformer les systèmes alimentaires africains par la collaboration, la créativité et la réforme des politiques. Les participants sont repartis avec une vision commune d'une Afrique où l'alimentation n'est pas seulement un besoin vital, mais aussi un fondement de la souveraineté, de la culture et de la résilience.

L'AFSA défend l'agroécologie lors des négociations climatiques de l'ONU à Bonn



En juin 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur le changement climatique, a participé activement à la 62e session des organes subsidiaires de la CNUCC (SB62) qui s'est tenue à Bonn, en Allemagne. Du 16 au 22 juin, l'AFSA

a mené des négociations et des ateliers avec un objectif précis: faire reconnaître [l'agroécologie comme un pilier central](#) de l'Accord de Charm el- Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (SJWA), ainsi que dans d'autres volets de négociations climatiques, notamment

l'adaptation et la résilience.

S'appuyant sur la dynamique de la COP29, le plaidoyer de l'AFSA à Bonn a été façonné par des consultations stratégiques, notamment son bilan de la société civile post-COP29 et la réunion de planification du Groupe africain de négociateurs (GAN). Ces sessions préparatoires ont

... faire reconnaître l'agroécologie comme un pilier central de l'Accord de Charm el- Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (SJWA), ...

permis de coordonner les voix africaines et de renforcer les revendications en faveur de solutions climatiques centrées sur les populations et respectueuses de la biodiversité. Lors de la SB62, l'AFSA a collaboré avec le GAN et le groupe des pays les moins avancés (PMA) pour promouvoir l'agroécologie comme une réponse globale à la crise climatique, alliant adaptation, souveraineté alimentaire et durabilité écologique.

L'AFSA a également contribué aux déclarations des groupes d'observateurs officiels de la CCNUCC, tels que les ONG environnementales et les ONG de jeunesse, renforçant ainsi les appels à une politique climatique inclusive et équitable. Sa présence à Bonn a confirmé l'influence croissante de l'agroécologie sur la scène climatique internationale. Alors que le monde se prépare à la COP30, l'AFSA demeure un acteur clé pour promouvoir l'agroécologie comme solution transformatrice, ancrée dans les réalités africaines et portée par les communautés en première ligne face au changement climatique.

AFSA forme de nouveaux leaders pour développer des entreprises agroécologiques à travers l'Afrique

La formation a mis l'accent sur la propriété responsable – un modèle qui garantit l'intégrité de la mission et la gouvernance communautaire dans les entreprises agroécologiques – tout en favorisant l'apprentissage collaboratif et la réflexion stratégique.



Du 17 au 20 juin 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a organisé une formation de formateurs dynamique sur la durabilité des entreprises agroécologiques au Country Lake Resort de Garuga, en Ouganda. Cet atelier de quatre jours a réuni 51 participants (32 femmes et 19 hommes) de huit pays, dont plus de la moitié étaient des jeunes. La formation visait à doter les facilitateurs nationaux d'outils pratiques pour accompagner les entrepreneurs agroécologiques et les responsables de marchés territoriaux, en comblant les lacunes en matière de mentorat, de stratégie financière et de résilience à long terme.



Des sessions animées par des experts ont présenté Rootical sur la création d'entreprises systémiques et la conception centrée sur l'humain, et United Social Ventures sur la gestion financière et la rentabilité unitaire. Les participants ont été initiés au Business Model Canvas, à l'outil AFSAT de l'AFSA et à des méthodes pratiques de développement de présentations pour optimiser leur préparation à l'investissement. La formation a mis l'accent sur la propriété responsable – un modèle qui garantit l'intégrité de la mission et la gouvernance communautaire dans les entreprises agroécologiques – tout en favorisant l'apprentissage collaboratif et la réflexion stratégique.

L'un des points forts du programme a été la visite déterminante à la ferme laitière Kanyes, où les participants ont pu observer concrètement des innovations agroécologiques menées par des femmes, l'utilisation circulaire des ressources et l'intégration de l'élevage. Inspirés par cette expérience, les participants ont clôturé l'atelier en peaufinant leurs plans d'affaires prêts à recevoir des investissements et en élaborant des parcours de mentorat pour soutenir les entrepreneurs agroécologiques dans leurs pays respectifs. Cette formation a renforcé l'engagement de l'AFSA à développer le leadership et les capacités entrepreneuriales pour une économie agroécologique durable en Afrique.

L'AFSA révèle le rôle des institutions de financement du développement dans la transformation de l'Afrique en une révolution verte



LE LIEN AGRO-CAPITAL

Comprendre le rôle des institutions financières de développement dans la révolution verte africaine

Un nouveau rapport de l'AFSA, intitulé « [Le lien agro-capital : comprendre le rôle des IFD dans la révolution verte africaine](#) », met en lumière la manière dont les institutions de financement du développement (IFD) financent et influencent les systèmes alimentaires africains en pleine transformation. Alors que les supermarchés s'implantent dans les villes, que les aliments transformés se généralisent et que les entreprises agroalimentaires augmentent leur production pour l'exportation et les marchés formels, le rapport révèle le rôle déterminant, bien que souvent méconnu, des IFD dans ce changement.

Le rapport détaille comment les institutions de financement du développement (IFD) – des banques publiques soutenues par les gouvernements et les institutions multilatérales – ne se contentent pas de financer le secteur, mais y jouent un rôle actif dans la promotion d'un modèle agricole fondé sur les intrants industriels, la production à grande échelle et le contrôle par le capital-investissement. Depuis 2019, six IFD de premier plan, dont la Société financière internationale (SFI), la Banque africaine de développement (BAD), la Société américaine de financement du développement (DFC), Proparco, British International

Investment (BII) et FMO, ont investi plus de trois milliards de dollars directement dans des entreprises agroalimentaires à travers l'Afrique. Ces investissements financent des entreprises des secteurs de la fourniture de produits agrochimiques, de la logistique, de la transformation alimentaire et de la grande distribution.

... IFD construisent des systèmes alimentaires qui privilégient la croissance, l'efficacité et l'expansion des marchés au détriment de l'équité et de la durabilité.

agricoles extractifs qui compromettent la biodiversité, les moyens de subsistance des petits exploitants et la souveraineté alimentaire.

Les conclusions de l'AFSA révèlent comment les institutions de financement du développement (IFD) construisent des systèmes alimentaires qui privilégient la croissance, l'efficacité et l'expansion des marchés au détriment de l'équité et de la durabilité. Le rapport appelle à une plus grande transparence et à un contrôle public accru des investissements des IFD, à une responsabilisation renforcée envers les communautés concernées et à la réorientation des fonds publics vers l'agroécologie et les systèmes alimentaires gérés localement. Il conclut que l'avenir agricole de l'Afrique doit être façonné par ses populations et ses agriculteurs, et non par des financiers et des technocrates du développement éloignés de la réalité.

De nouvelles bases de données unissent 540 entreprises agroécologiques et 80 marchés territoriaux à travers l'Afrique

L'entrepreneuriat agroécologique africain (EAA) prend de l'ampleur, les plateformes nationales du continent renforçant leur coordination, leur leadership et leurs capacités opérationnelles en vue d'une plus grande autonomie. Étape majeure, les plateformes émergentes en Zambie, au Sénégal et au Togo ont recensé et développé des bases de données exhaustives couvrant plus de 540 entreprises agroécologiques et 80 marchés territoriaux, contribuant ainsi de manière significative à la cartographie de l'écosystème agroécologique africain en pleine expansion.

La création de ces bases de données interconnectées marque un tournant, passant d'initiatives fragmentées à une approche plus structurée et collaborative entre les acteurs agroécologiques. En centralisant les informations sur les entreprises et les marchés, ces nouveaux systèmes permettent une planification fondée sur des données probantes, une prise de décision éclairée et un plaidoyer stratégique. Ils renforcent également la visibilité des petits entrepreneurs et des marchés locaux, piliers des systèmes alimentaires durables en Afrique.

l'organisation et du soutien des entreprises agroécologiques et des marchés territoriaux. Les plateformes nationales mettent en place des mécanismes de gestion des données, d'apprentissage entre pairs et d'action conjointe qui harmonisent l'innovation locale avec les objectifs continentaux de souveraineté alimentaire et de résilience écologique. Cette initiative renforce les partenariats entre agriculteurs, acteurs du marché et décideurs politiques, garantissant ainsi que la voix des entreprises locales alimente les dialogues continentaux sur l'agroécologie et le développement rural.



Cette initiative renforce les partenariats entre agriculteurs, acteurs du marché et décideurs politiques, garantissant ainsi que la voix des entreprises locales alimente les dialogues continentaux sur l'agroécologie et le développement rural.



Des journalistes formés pour défendre l'agroécologie et les marchés territoriaux

Addis-Abeba, Éthiopie — Le 21 juillet 2025, l'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a organisé une formation d'une journée pour les journalistes, axée sur le thème « Repenser le récit : l'entrepreneuriat agroécologique africain et les marchés territoriaux pour la souveraineté alimentaire africaine ». Cet atelier a réuni 20 journalistes issus de 10 pays africains afin de renforcer leurs compétences en matière de reportages sur l'entrepreneuriat agroécologique et les marchés territoriaux. Animée par les experts Ruth Nabaggala, Mamadou Gaïta et Isaiah Esipisu, la formation a incité les participants à dépasser les discours dominants sur l'agriculture industrielle et à privilégier des récits ancrés dans la réalité, étayés par des preuves, qui reflètent les réalités agroécologiques de l'Afrique.

À travers des ateliers interactifs, des journalistes ont exploré l'agroécologie en tant que science, pratique et mouvement, tout en apprenant à construire des récits qui mettent en valeur la souveraineté alimentaire, la biodiversité et l'autonomisation des communautés. La formation a encouragé un journalisme critique sur les modèles dominés par les entreprises et a favorisé la diffusion des solutions africaines axées sur la durabilité et la justice. L'accent a été mis sur le renforcement du débat public autour des avantages économiques et écologiques de l'agroécologie, notamment pour les communautés rurales.

Un moment fort de la formation a été la visite de terrain dans des fermes et des communautés agroécologiques en Éthiopie, où les participants ont pu échanger directement avec des agriculteurs et des entrepreneurs pratiquant le compostage biologique, l'agriculture intégrée et des

innovations liées au marché. Ces expériences concrètes ont permis aux journalistes de mieux comprendre comment l'agroécologie contribue à la résilience des systèmes alimentaires locaux. La formation s'est conclue par un engagement collectif à donner plus de visibilité à l'agroécologie dans les médias nationaux et régionaux, grâce aux partenariats médias et aux initiatives de suivi de l'AFSA.



L'AFSA fait progresser le plaidoyer politique en faveur des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs à travers l'Afrique



L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a intensifié son engagement dans les processus d'élaboration des politiques semencières continentales afin de garantir la reconnaissance et l'intégration des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs (SSGA) dans les cadres agricoles africains. Lors des quatre dernières réunions de la Plateforme de partenariat africaine sur les semences et les biotechnologies (ASBPP), les délégués de l'AFSA ont joué un rôle de premier plan pour placer les SSGA au cœur des discussions. Ce processus, entamé fin 2023, a abouti à un projet de cadre politique pour les SSGA, susceptible d'être intégré au prochain Programme de développement de l'agriculture africaine (PDAA) 2026-2035 – une avancée significative vers la reconnaissance, au niveau continental, de la souveraineté semencière des agriculteurs.

Afin de renforcer ce processus, l'AFSA a mis en œuvre une stratégie de plaidoyer politique robuste visant à garantir la finalisation et l'adoption du cadre politique FMSS.



Afin de renforcer ce processus, l'AFSA a mis en œuvre une stratégie de plaidoyer politique robuste visant à garantir la finalisation et l'adoption du cadre politique FMSS.

visant à garantir la finalisation et l'adoption du cadre politique FMSS. Des experts juridiques et génétiques ont mené une analyse approfondie du projet de stratégie et formulé des recommandations clés pour son amélioration. S'appuyant sur cette analyse, un expert en communication politique a élaboré cinq revendications politiques essentielles pour guider la Commission de l'Union africaine dans la finalisation de la stratégie FMSS. Ces revendications sont publiées dans le guide de l'AFSA intitulé « Voix pour la souveraineté semencière : Guide de la société civile pour l'engagement politique », disponible en téléchargement.

Dans le cadre de son action de plaidoyer, l'AFSA a organisé deux sessions de formation virtuelles à destination de plus de 20 représentants d'organisations de la

société civile issues des cinq Communautés économiques régionales (CER). Ces sessions visaient à familiariser les participants avec le Guide de plaidoyer pour la souveraineté semencière et à promouvoir une position continentale unifiée sur ce sujet.

Par ailleurs, l'AFSA a parrainé 12 festivals de semences à travers l'Afrique, incitant les organisateurs à intégrer les messages du guide de plaidoyer FMSS dans leurs activités de communication et de sensibilisation. Cette initiative associe la mobilisation communautaire au plaidoyer politique de haut niveau, garantissant ainsi que la voix des agriculteurs contribue à façonner l'avenir de la gouvernance des semences. Grâce à ces actions coordonnées, l'AFSA continue de positionner le FMSS comme un pilier de la souveraineté et de la résilience alimentaires de l'Afrique.

AFSA forme les jeunes leaders pour la souveraineté semencière en Afrique

... des connaissances essentielles sur les lois restrictives en matière de semences, les principes agroécologiques et les stratégies de défense des systèmes semenciers traditionnels.

Nakuru, Kenya — Août 2025 — L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA), par le biais de son Groupe de travail sur les semences et de son Groupe de travail sur la jeunesse et l'agroécologie, en collaboration avec le Réseau des sauveurs de semences du Kenya, a organisé avec succès une formation de cinq jours sur le renforcement des capacités des jeunes, du 8 au 12 août 2025. Cette formation a réuni 40 jeunes leaders issus de plus de 20 pays africains dans le but de renforcer leur plaidoyer en faveur des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et de promouvoir la souveraineté semencière sur le continent.

L'atelier a permis aux jeunes participants d'acquérir des connaissances essentielles sur les lois restrictives en matière de

semences, les principes agroécologiques et les stratégies de défense des systèmes semenciers traditionnels. Grâce à des séances interactives et à l'apprentissage entre pairs, les participants ont approfondi leur compréhension des liens entre politiques, biodiversité et action communautaire dans la lutte pour la justice semencière. La formation a souligné que l'engagement des jeunes est crucial pour l'avenir des systèmes alimentaires africains, garantissant ainsi la continuité des savoirs autochtones et des pratiques agroécologiques.

L'un des principaux résultats de cette formation a été le lancement d'une stratégie continentale de plaidoyer pour les jeunes, visant à amplifier leur voix dans les instances politiques régionales et mondiales. Cette

stratégie comprend des campagnes de plaidoyer mensuelles, des initiatives de documentation des connaissances intergénérationnelles et une plateforme de coordination renforcée pour les jeunes leaders œuvrant sur les questions de souveraineté alimentaire et semencière.

Cet événement a également été l'occasion de constituer une équipe de dix jeunes négociateurs chargés de collaborer directement avec l'Union africaine dans le cadre de son nouveau dispositif relatif aux systèmes semenciers gérés par les agriculteurs (FSGA). Cette étape importante témoigne de l'essor d'un mouvement de jeunes militants déterminés à façonner les politiques agricoles africaines sous l'angle de la justice, de la culture et de la durabilité écologique.

Des journalistes africains repensent les récits sur les systèmes alimentaires et l'agroécologie

Dakar, Sénégal — Août 2025 — L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) et l'Institut panafricain pour la citoyenneté, les consommateurs et le développement (CICODEV Afrique), avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) dans le cadre du projet « Transformer le système alimentaire africain vers la durabilité » (TAFS), ont co-organisé, les 28 et 29 août 2025, un atelier destiné aux journalistes africains sur les récits relatifs aux systèmes alimentaires africains. Cet atelier a réuni 17 journalistes de neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord, représentant la presse écrite, la radio, la télévision et les médias numériques. Son objectif était de renforcer la capacité des journalistes africains à remettre en question les récits dominants de

... journalisme sur les systèmes alimentaires, la pertinence de l'agroécologie pour le développement durable et l'importance d'un journalisme centré sur les personnes.

dépendance et de crise et à promouvoir des récits qui célèbrent l'autonomie africaine, les savoirs autochtones et l'innovation agroécologique.

Pendant deux jours, les participants

ont pris part à des ateliers interactifs alliant réflexion théorique et pratique du récit. La formation a exploré le cadrage narratif dans le journalisme sur les systèmes alimentaires, la pertinence de l'agroécologie pour le développement durable et l'importance d'un journalisme centré sur les personnes. Les journalistes ont participé à des ateliers d'écriture animés par leurs pairs et ont élaboré des propositions et des ébauches d'articles sur des thèmes tels que la souveraineté semencière, la résilience climatique, les femmes dans les systèmes alimentaires et les marchés communautaires. En passant d'une approche axée sur les problèmes à une approche axée sur les solutions, les participants ont approfondi leur compréhension de la manière dont des récits percutants peuvent influencer la perception du public et les politiques

publiques.

L'atelier a produit des résultats concrets. Les journalistes ont constitué un dossier d'articles sur l'agroécologie, prêts à être publiés, jeté les bases d'un réseau médiatique régional et se sont engagés à donner la parole aux agriculteurs, aux femmes, aux jeunes et aux acteurs de l'innovation communautaire. Ils ont reconnu les difficultés persistantes, telles que la pression éditoriale, le manque de financement et les barrières linguistiques, et ont plaidé pour un mentorat continu, des outils bilingues et des formations futures. Cet atelier a marqué une avancée significative dans la construction d'un mouvement médiatique continental qui redéfinit les systèmes alimentaires africains comme des exemples de force, de résilience et de souveraineté



Le groupe de travail foncier de l'AFSA définit une nouvelle orientation stratégique pour la justice foncière en Afrique

DU 28 au 29 août 2025, le Groupe de travail foncier (GTF) de l'AFSA a tenu une réunion stratégique de deux jours au Country Lake Resort de Garuga, en Ouganda. Cette rencontre a rassemblé les membres du GTF, le personnel du Secrétariat de l'AFSA et des experts d'autres groupes de travail afin d'évaluer les progrès du groupe et de repenser son rôle dans la défense des droits fonciers, la promotion de l'agroécologie et la lutte contre les causes

“Défendre notre terre, restaurer nos sols”

des injustices foncières. Les participants ont examiné les dynamiques mondiales affectant la gouvernance foncière, notamment l'accaparement des terres et des océans, l'agriculture industrielle et les pressions géopolitiques, et ont réfléchi à la manière de positionner le GTF au sein

du mouvement plus large de l'AFSA pour la souveraineté alimentaire.

En ouvrant la réunion, la présidente du Groupe de travail sur les terres (LWG), Marianne Bassey, a encouragé les participants à contribuer avec ouverture et unité, tandis que le président du conseil d'administration de l'AFSA, Hakim Baliraine, a qualifié la réunion de précieuse et a souligné le lien indissociable entre la terre et l'agroécologie. Un bilan

présenté par Michael Farrelly a mis en lumière des réalisations telles que le projet « Sol sain, alimentation saine » et le plaidoyer politique mené sur les plateformes continentales, tout en identifiant des lacunes persistantes en matière de ressources, d'intégration et de protection contre les accaparements fonciers. Le Dr Million Belay, coordinateur général de l'AFSA, a replacé les luttes foncières du continent dans leur contexte historique, les reliant à l'héritage colonial, à la faiblesse de la gouvernance et aux investissements étrangers. Il a souligné que la lutte pour l'agroécologie est une lutte pour l'indépendance de l'Afrique.

Le groupe a adopté un nouveau slogan et un nouvel objectif de campagne: « Défendre notre terre, restaurer nos sols », afin de refléter son réalignement stratégique. Les participants se sont engagés à intégrer les droits fonciers et la santé des sols dans un programme uniifié, tout en veillant à ce que les flux financiers et la coopération UA-UE soient pleinement intégrés à tous les groupes de travail, sous l'égide d'un nouveau comité de pilotage. Les objectifs révisés comprennent de meilleures politiques foncières, une adoption plus large des pratiques agroécologiques et un accès accru à la terre et aux ressources pour les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables. Fort d'une énergie renouvelée et d'une vision plus claire, le Groupe de travail sur les terres, revitalisé, est appelé à jouer un rôle central dans l'action collective de l'AFSA en faveur d'une gouvernance foncière juste et durable en Afrique.



Kampala, Ouganda — Août 2025 — L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) lance un podcast novateur intitulé [« La bataille pour l'agriculture africaine »](#), animé par le Dr Million Belay, coordinateur général de l'AFSA. Cette série explore l'héritage persistant du colonialisme dans les systèmes alimentaires africains, remet en question les discours véhiculés par les entreprises et promeut des solutions agroécologiques fondées sur la justice,

L'AFSA lance un nouveau podcast : "La bataille pour l'agriculture africaine"

la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Ce podcast vise à créer un espace de dialogue et de réflexion à l'heure où l'agriculture industrielle continue de dominer les politiques, les médias et les marchés, avec de graves conséquences pour les communautés, la culture et le climat.

Chaque épisode propose des conversations essentielles avec des scientifiques, des responsables de la société civile et des militants œuvrant à l'intersection de l'alimentation, du pouvoir et de l'écologie. « Je rêve d'une Afrique où nos systèmes alimentaires reflètent la diversité de nos cultures, de nos écosystèmes et de nos savoirs autochtones », a déclaré le Dr Million Belay. « Nous sommes au cœur d'une guerre de récits : qui définit ce qu'est une bonne agriculture ? Qui décide de l'avenir de notre alimentation ? J'ai lancé

ce podcast pour remettre en question la mentalité coloniale qui façonne encore nos systèmes alimentaires et pour donner la parole à celles et ceux qui construisent un monde meilleur : une agriculture digne, écologique et fondée sur les savoirs africains. »

Grâce à une analyse rigoureuse et à des récits captivants, « La Bataille pour l'agriculture africaine » révèle comment les lois sur les semences, les politiques commerciales et les stratégies d'adaptation au changement climatique sont souvent instrumentalisées par les entreprises. Parallèlement, ce podcast met en lumière les agriculteurs, les mouvements et les communautés qui mènent la transition agroécologique grâce à un savoir ancestral et des pratiques durables. Il établit un lien entre les luttes locales et les grands débats mondiaux sur la justice et la souveraineté

alimentaires.

Le président de l'AFSA, M. Hakim Baliraine, a souligné le rôle du podcast dans le renforcement du plaidoyer et de la communication de l'AFSA. « Cette plateforme nous permet de mobiliser des experts et des acteurs de terrain du monde entier. Il s'agit d'établir des liens entre la perte de biodiversité, la crise climatique et le modèle agroalimentaire industriel, et de mettre en lumière l'agroécologie comme voie d'avenir », a-t-il déclaré. « Le podcast renforce la mission de l'AFSA : informer, mobiliser et inspirer. »

L'AFSA invite ses partenaires, journalistes, universitaires et alliés d'Afrique et d'ailleurs à écouter le podcast « La bataille pour l'agriculture africaine », désormais disponible en streaming sur toutes les principales plateformes de podcasts et sur la chaîne YouTube officielle de l'AFSA.

L'AFSA publie une note d'orientation sur les systèmes de semences gérés par les agriculteurs

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique (AFSA) a publié une nouvelle note d'orientation exhortant les dirigeants africains à reconnaître et à renforcer les systèmes semenciers gérés par les agriculteurs (SSGA) comme fondement de la souveraineté alimentaire, de la résilience climatique et de systèmes alimentaires durables. Cette note a été officiellement lancée lors du Forum africain sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenu au Sénégal du 31 août au 5 septembre 2025 et où ministres, bailleurs de fonds et décideurs politiques se sont réunis pour façonner l'avenir agricole du continent.

Selon l'AFSA, entre 80 et 95 % des semences utilisées par les petits exploitants agricoles en Afrique subsaharienne proviennent de systèmes gérés par les agriculteurs eux-mêmes. Ces systèmes, profondément ancrés dans un savoir agroécologique ancestral, préparent la biodiversité et renforcent la résilience des communautés face aux changements climatiques. Les femmes et les jeunes demeurent au cœur de ces systèmes, les femmes à elles seules assurant jusqu'à 90 % de la préservation des connaissances traditionnelles en matière de semences. Malgré cette contribution essentielle, ces systèmes



L'AFSA affirme que SATA ne sont pas des vestiges du passé, mais des systèmes vivants essentiels à l'avenir alimentaire de l'Afrique. Ils constituent des outils stratégiques pour protéger le patrimoine génétique africain, favoriser l'innovation communautaire ...

continuent de souffrir de négligence et de marginalisation en raison de législations semencières restrictives et de politiques d'entreprises privilégiant les semences industrielles.

La note d'orientation met en garde contre le risque qu'ignorer les systèmes de gestion agricole participative (SGAP) accélère la perte de biodiversité, affaiblit l'adaptation au changement climatique et aggrave l'insécurité alimentaire. À l'inverse, reconnaître et investir dans ces systèmes offre ce que l'AFSA qualifie de solution « Made in Africa » à la crise alimentaire. De tels investissements permettraient de réduire la dépendance aux semences importées, d'autonomiser les femmes, de créer des moyens de subsistance durables pour les jeunes et de garantir une alimentation nutritive à des millions d'Africains.

L'AFSA affirme que les systèmes alimentaires traditionnels africains (SATA) ne sont pas des vestiges du passé, mais des systèmes vivants essentiels à l'avenir alimentaire de l'Afrique. Ils constituent des outils stratégiques pour protéger le patrimoine génétique africain, favoriser l'innovation communautaire et garantir que le développement agricole soit piloté par les agriculteurs africains eux-mêmes. Ce document appelle à un accroissement des investissements publics, du soutien politique et de la protection de ces systèmes autochtones, condition indispensable à la mise en place de systèmes alimentaires africains résilients et souverains.